## CONSEIL NATIONAL DU PS SUR LE REBOISEMENT

#### rythme, en vitesse de croisière, de BATAILLE 140.000 ha par an». Ce vaste programme, fondamental pour notre survie et celle de la postérité, nous impose, de l'avis de M. Abdou Diouf, la mise en place chaque année, et dans les meil-DECISIVE leures conditions de réussite du programme, de quelque 60 millions d'arbre, contre 8 millions actuellement, selon les filières ainsi proposées : bois de feu et charbon de bois, forêt de pro-**POUR LE** tection, darcassou, fertilisation par le «kadd» des terrains de culture, bois d'œuvre et bois de service. «Toutes essences qui DEVELOPPEME

E conseil national du Parti socialiste s'est tenu samedi à la maison du parti, où peudant sept heures d'horloge, les participants à ces importantes assises du Parti socialiste ont entendu tour à tour, le rapport introductif du secrétaire général du PS, M. Abdou Diouf, l'importante communication de M. Cheikh Abdoul Khadre Cissoko. ministre de la Protection de la Nature, sur «la lutte contre la désertification - Politique nationale de reboisement, rôle du PS. de ses structures et de ses militants», les contributions des unions régionales, des mouvements des jeunes, des femmes et de la CNTS

Ce conseil national qui se situe en droite ligne dans la mouvance du congrès extraordinaire du Parti socialiste, qui s'est récemment tenu à Dakar, s'est voulu une illustration de la politique de renouveau préconisée par M. Abdou Diouf. Dorénavant le PS, sous l'impulsion de son secrétaire général, entend jouer pleinement un rôle moteur prépondérant, autour des thèmes les plus urgents qui nous interpellent à l'heure actuelle : maîtrise de l'eau, autosuffisance alimentaire, lutte contre la désertification, entre autres. Concernant le dernier chapitre, le secrétaire général du PS a dégagé dans son rapport introductif un véritable programme national que son parti s'est résolument engagé à mener à terme.

"J'engage le parti et la nation à réaliser dans la solidarité et l'effort soutenu de chacun, un programme portant sur 25 années (1985-2010), consistant à mettre en valeur et à reboiser trois millions et demi d'hectares, au pourront être utilisées, surtout celles qui résistent le plus au manque d'eau et aussi la plantation d'arbres fruitiers», principales doléances des régions. Nos habitudes de consommation devront ainsi évoluer vers des méthodes qui économisent l'énergie, a indiqué M. Abdou Diouf, «pour nous adapter à l'ère de pénurie que l'effort persévérant et continu de tous les Sénégalais contribuera à rendre conjoncturelle». Notre consommation de bois entraîne en effet chaque année, la disparition d'environ 6 millions de m3 de ressources ligneuses. Le secrétaire général du Parti socialiste a ainsi soutenu le nécessaire remembrement des terres, proposé par le rapport de M. Cissoko, et «la création de fermes agricoles intégrant agriculture, élevage et sylviculture et qui seront conduites

par des groupements de producteurs».

Le développement optimal de notre secteur rural me semble résider dans une approche de cette nature, a indiqué M. Abdou Diouf. Approche qui se situe dans une recherche collective des meilleures solutions à nos problèmes, car selon M. Abdou Diouf, la rupture avec le système actuel exige une réorganisation de notre secteur rural, qui prenne en compte toutes les activités à mener et qui recense tous les moyens à mettre en œuvre. «C'est une autre réforme agraire qui sera mise en chantier». C'est tout le défi sur notre devenir qu'il nous faut saisir, dans tous ces aspects pour mieux les relever, a souligné M. Abdou Diouf pour qui, «notre conscience politique, notre opiniâtreté, notre capacité de travail et notre solidarité sans faille devront permettre, là où beaucoup de nations ont déjà abdiqué, de relever la tête et d'avancer». Ce défi, selon M. Abdou Diouf, devra être relevé par tous les Sénégalais et toutes les formations politiques parce qu'il est question de la Nation. Cet appel pour un consensus autour des problèmes urgents auxquels nous devons faire face, a été une constante du discours du chef de

Concernant le Parti socialiste, l'occasion a été saisie «pour une mobilisation de tous les instants autour du secrétaire général et de ses principaux collaborateurs, dans un souci de cohésion, d'unité et d'efficacité. L'heure étant aux batailles décisives pour le développement».

MOUSTAPHA MBODJ

### ABDOU DIOUF:

# PARI SUR L'AVENIR

Mes chers camarades,

Le conseil national d'aujourd'hui, le premier depuis notre congrès extraordinaire des 21 et 22 janvier 1984, désormais historique, est d'une importance ca-pitale. Il s'agit, en effet, de réfléchir ensemble, sérieusement et profondément, sur des problèmes liés à notre vie quotidienne. Il est question surtout de suggérer des mesures pratiques, de mobiliser toutes nos ressources physiques et intellectuelles, pour faire face et vaincre le plus grand péril qui menace notre pays : la désertification

Notre camarade Cheikh Abdel Khadre Cissokho, ministre chargé de la Protection de la Nature, a donné le ton en nous proposant d'étudier un rapport remarquable, pratique et précis, intitulé: La lutte contre la désertification - Politique nationale de reboisement : rôle du PS, de ses structures et de ses militants. Je le félicite très chaleureusement en votre nom à tous.

Mais, Camarades, le présent défi que nous devons relever est un véritable pari sur l'avenir, celui de nos enfants qui doivent naître et grandir dans un Sénégal vert, avec ses belles forêts et ses savanes boisées.

Refusons tout de suite de croiser les bras devant l'adversité et de considérer la désertification comme cette chose irréversible contre laquelle il serait vain de lutter.

I.- Dans cet esprit, le rapport de notre camarade Cheikh Cissokho a bien posé les problèmes. Après avoir identifié les causes de la progression du désert, il a présenté les remèdes nécessaires pour enrayer le phénomène. Et mieux, il a proposé les stratégies indispensables au rétablissement de l'équilibre en prenant soin, à ce niveau, de fixer les objectifs quantitatifs à atteindre au terme de l'année 2010. En militant, notre camarade ministre de la Protection de la Nature a engagé notre parti, par le biais de ses organismes affiliés ou intégrés, à prendre une part déterminante dans ce combat qui est, en définitive, celui de tous les Sénégalais sans aucune dis-

Je ne m'arrêterai donc pas, dans ce rapport introductif,



M. Abdou Diouf, secrétaire général du Parti socialiste.

### L'EVENEMENT

sur les causes de la désertification. Il est nécessaire, au demeurant, de relever que le phénomène atteint tous les continents, mais surtout l'Afrique et, essentiellement, notre Sahel menacé, comme l'ont proclamé les chefs d'Etat et de gouvernement du CILSS, dans son existence physique, économique et politique.

#### APPROCHE GENERALISEE

Pénétrons-nous largement de la conviction que le phénomène ne sera totalement vaincu que par une approche généralisée, permanente et concertée à l'échelle des pays cocnernés. Il est ainsi scientifiquement prouvé que les efforts nationaux d'un pays, pour lutter contre l'avancée du désert, sont souvent anéantis par l'inexistence de ces mêmes politiques dans les pays voisins. C'est pourquoi le Sénégal continuera à agir, en étroite concertation avec les pays africains — et d'abord avec nos voisins immédiats — dans le cadre des organisations sousrégionales et régionales (CILSS, OMVG, OMVS, CEAO, CEDEAO, OUA), pour susciter et réaliser des stratégies intégrées de lutte contre la désertification. C'est dans ce cadre également que la CEDEAO a décidé de faire de la décennie 1983-1993 celle du reboisement.

Notre pays prendra également l'initiative d'amener l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) à étudier plus profondément le problème préoccupant de l'avancée du désert à l'échelle de l'Afrique. Le plan d'action de Lagos, adopté par l'organisation panafricaine, devra, à cette occasion, être précisé sur le plan de la lutte contre ce fléau. Au besoin, l'OUA pourrait créer un Institut spécialisé chargé de la coordination des politiques nationales de lutte contre la désertification. Enfin, l'idée d'une banque du désert qui financerait des projets, à cette fin, dans les pays africains, pourrait être recherchée et approfondie.

Au plan national, en tout cas, il nous faut être plus décisifs dans notre volonté de limiter voire de supprimer le mal. S'il est difficile d'agir directement sur l'évolution. du climat, on doit cependant lutter énergiquement contre ce que le ministre de la Protection de la Nature appelle les abus agricoles et pastoraux, le déboisement et l'érosion des sols. Et comme il l'a montré, notre action essentielle devra porter sur l'arbre, sur l'eau et sur les ressources humaines.



En ce qui concerne notre action sur l'arbre, elle devra privilégier le reboisement, la mise en défens et la préservation des ressources ligneuses existantes. Il nous faut tous reboiser, pour fixer nos dunes et protéger nos cuvettes maraichères, pour réhabiliter nos terres dégradées comme la zone sylvopastorale, pour créer des terrains de culture ainsi que des brise-vent, des rideaux-abris, des ceintures vertes, pour reconstituer nos paysages agraires et nos forêts, pour produire du bois, pour améliorer le milieu de vie de nos populations, etc.

Dans cette perspective, pour atteindre tous ces objectifs, j'engage le Parti et la Nation à réaliser, dans la solidarité et l'effort soutenu de chacun, un programme, portant sur 25 années (1985-2010), consistant à mettre en valeur et à reboiser trois millions et demi d'hectares, au rythme, en vitesse de croisière, de 140.000 hectares par an. Cela nous impose de mettre en place, chaque

année - toujours en vitesse et dans les de croisière meilleures conditions de réussite du programme, quelque 60 millions d'arbres contre 8 millions actuellement, selon les filières ainsi proposées (bois de feu et charbon de bois, forêt de protection daracassou, fertilisation par le kad des terrains de culture, bois d'œuvre et bois de service). Toutes les essences pourront être utilisées, mais surtout celles qui résistent le plus au manque d'eau et aussi les arbres fruitiers.

#### POLITIQUE INTEGREE

En plus, il convient de créer des superficies de reboisement protégées, en y 
évitant tout feu de brousse. Cette pratique généralisée 
pourrait faciliter une exploitation agriculture-élevage 
qui nous permette, à terme, 
de susciter une politique de 
développement rural plus intégrée. J'y reviendrai tout à 
l'heure.

Par ailleurs, les feux de brousse doivent toujours faire l'objet d'une plus grande attention de la part des populations au moyen d'une lutte à la fois préventive et active. Les résultats encourageants obtenus dans ce domaine par les communautés rurales nous incitent d'ailleurs à l'optimisme.

Sur un autre plan, la consommation de bois entraine chaque année la disparition d'environ 6.000.000 de m<sup>3</sup> de ressources ligneuses. Notre consommation d'énergie doit être rationalisée au contact de nos réalités du moment et toutes les possibilités de diversification et de remplacement de notre système de consommation énergétique doivent être inventoriées et appliquées progressivement, pour nous assurer la conservation de nos forêts et de nos bois. Les méthodes préconisées, à ce propos, dans le rapport de notre camarade Cheikh Cissokho, ont parfaitement rencontré mon adhésion, qu'il s'agisse de l'amélioration des méthodes de carbonisation et de cuisson, de l'utilisation domestique de la tourbe, du biogaz, du charbon de coques d'arachides ou tout simplement de l'importation du bois et du charbon de bois.

Nos habitudes de consommation devront ainsi évoluer vers des méthodes qui économisent l'énergie surtout le bois, pour nous adapter à cette ère de pénurie que l'effort persévérant et continu de tous les Sénégalais contribuera à rendre conjoncturelle.

Mes chers camarades,

Vous saisissez aisément que l'eau constitue le facteur essentiel des activités que nous devrons entreprendre. La générosité du ciel nous fait souvent défaut. Ce qui doit nous pousser à utiliser rationnellement l'eau pour réaliser nos projets, en attendant l'apport des aménagements hydro-agricoles de nos vallées, qui nous assureront la maîtrise totale de l'eau.

En attendant, le calendrier de reboisement dans les campagnes ne devra pas seulement coïncider avec la période de l'hivernage. Le reboisement doit être possible dans tous les endroits où le sol demeure assez frais, même après les pluies, autour des puits, des forages, dans les zones de décrues des fleuves, etc.

#### REMEMBREMENT DES TERRES

C'est ici que j'apporterai toute ma caution à l'idée développée par le ministre de la Protection de la Nature relative, dans un proche avenir, à un nécessaire remembrement des terres et à la création de fermes agricoles intégrant agriculture, élevage et sylviculture et qui seront conduites par des groupements' de producteurs. Le



### L'EVENEMENT

développement optimal de notre secteur rural me semble résider dans une approche de cette nature qu'il convient de prendre en compte dans notre recherche collective des meilleures solutions à nos problèmes car la rupture avec le système actuel exige une réorganisation de notre secteur rural qui prenne en compte toutes les activités à mener et qui recense tous les moyens à mettre en œuvre.

En somme, par la sédentarisation des ruraux, l'intégration de l'agriculture, du
reboisement protégé, de l'élevage, dans les espaces découpés, identifiés et occupés
par les ruraux eux-mêmes.
C'est une autre réforme
agraire qui sera mise en
chantier. Le travail dans le
monde rural se déroulera
ainsi pendant toute l'année.
La production intérieure
brute va s'accroître comme le
revenu des ruraux. J'invite

d'ores et déjà le Parti à songer à cette nouvelle étape de notre progression vers le mieux-être des Sénégalais.

C'est tout le défi sur notre devenir qu'il nous faut saisir dans tous ses aspects pour mieux le relever. Notre conscience politique, notre opiniâtreté, notre capacité de travail et notre solidarité sans faille devront permettre au Sénégal, là où beaucoup de nations ont déjà abdiqué, de relever la tête et d'avancer.

Nous devons compter aussi et d'abord sur nos propres efforts, sur nos moyens limités, mais également sur l'aide de nos amis de l'extérieur que je remercie ici solennellement et que je félicite pour leur sens de la solidarité internationale.

Les objectifs de la nouvelle politique que nous proposons ne seront atteints que par un investissement humain sans précédent. Je savais déjà que la plus grande richesse du Sénégal se trouvait dans la compétence, la conscience et l'amour du travail de ses fils auxquels s'ajoutent des vertus de courage et d'humilité inépuisables. C'est dans tout cela que nous devons trouver les moyens de réaliser le programme national de reboisement contenu dans le rapport du ministre de la Protection de la Nature.

Le reboisement coûte cher et demande des financements considérables. Seule une forte participation populaire permettra, en maximisant l'investissement humain, de réduire les coûts de réalisation des programmes. A titre d'exemple, il est prévu, au 7ème plan, 63.000 hectares à reboiser par les collectivités. Cela correspond à un investissement de plus de 14 milliards. Le coût moyen à l'hectare at-

teint 224,000 F CFA tandis que chaque communauté rurale devra participer au reboisement pour un coût de 45,000,000 en quatre ans. Si la participation populaire fait défaut, ce programme minimum sera amoindri dans une large mesure. Dans le cas contraire, les résultats seront multipliés.

C'est à ce gigantesque effort de participation de tous (communautés rurales, villages, familles, jeunesse, associations, femmes, syndicats, entreprises, armée, etc.) que je convie tous les Sénégalais. Dans les douze années à venir (1985-1997), l'effort des communautés, des individus et des familles devra atteindre un minimum 6 500.000 hectares de terres reboisées et protégées.

Mais cette participation populaire, observez-le bien, doit être permanente, soutenue et encadrée par l'Etat, de façon méthodique, chaque année. lundi 30 avril et mardi 1º mai 1984

sans aucun répit. La volonté des Sénégalais est à la mesure de cette grande ambition que nous devons nourrir pour vaincre le désert qui avance chaque année de 6 kms.

Mes chers camarades,

Ce défit doit être relevé par tous les Sénégalais et toutes les formations politiques parce qu'il est question de la Nation. N'en demeure pas moins que notre parti devra continuer à donner l'exemple, en étant à l'avantgarde de ce combat pour la vie. Le congrès extraordinaire des 21 et 22 janvier 1984 a inscrit dans son programme d'action ce dossier brûlant de la désertification.

Le conseil national de ce jour consacre cette haute conscience des militants, des femmes, des jeunes et des syndicats de notre parti qui ne se lassent jamais de se ceindre les reins pour construire notre pays, dans la paix, dans la démocratie, dans la fraternité avec les autres nationaux ne partageant pas nos points de vue, mais toujours préoccupés du souci de réaliser le meilleur Sénégal pour tous les Sénégalais.

Dans la mesure où nous avons accepté, au congrès extraordinaire du Parti de mettre davantage l'accent sur le développement dans nos multiples actions à la base, assumons tout de suite ce dessein de prendre là plus grande part dans l'immense projet que nous concevons aujourd'hui. Nos braves femmes, nos dynamiques jeunes, nos vaillants syndicalistes et nos fidèles militants de base feront jouer à notre parti son rôle dans ce travail grandiose pour la survie du Sénégal.

survie du Senegal. II.- Mes chers camarades,

Il nous faut, à présent, dans cette phase d'aprèscongrès, nous atteler à la 
réalisation des choix et des 
objectifs que nous avions ensemble définis. A ce propos, 
le programme d'action 
adopté par notre congrès extraordinaire assigne des 
tâches précises à toutes les 
structures du parti ainsi 
qu'aux mouvements affiliés 
et intégrés.

Nos conclusions, si pertinentes soient-elles, ne vaudront que par l'application que nous en ferons sur le terrain, pour élever le niveau de conscience de nos militants et approcher davantage les préoccupations de ceux qui nous ont investis de leur confiance. C'est un combat général et difficile qui requiert une organisation solide, fondée sur le travail collectif, la solidarité, la fraternité des militants et des responsables unis en vue de la réalisation d'un projet commun : la société sénégalaise développée, socialiste et démocratique.





# L'EVENEMENT

· Car, il faut bien en convenir, camarades, nous ne pourrons jamais réaliser valablement nos objectifs dans la querelle incessante pour la conquête d'une parcelle de pouvoir, ni dans la haine à l'égard de notre propre camarade, ni dans le blocage, ni dans le blindage, ni dans l'intoxication Soyons des frères au vrai sens du mot. Raffermissons nos rangs. Acceptons le libre jeu de la démocratie interne. Félicitons-nous de la victoire politique d'un camarade qui est la nôtre. Rompons cette tendance libertaire à tout accaparer, surtout parce que, dans le Parti socialiste, il y a de la place pour tout le monde, pour toutes les compétences, pour toutes les énergies, à la seule condition que l'on accepte d'être au service du Parti et du Sénégal.

#### NOUVELLE DEMARCHE

La nouvelle démarche du Parti, proposée au congrés extraordinaire, doit être bien comprise et acceptée par tous les militants. Il s'agrit simplement de mettre l'accent sur l'essentiel, c'est-à-dire de faire en sorte que le parti prennent mieux en charge le développement du pays, en collant davantage aux réalités des communautés de base. Il doit être un parti de développement.

Cette orientation a été concrétisée dans les réformes introduites concernant la vente des cartes, et non plus le placement des cartes, et également dans la méthode de gestion du Parti qui responsabilise chacun au poste où il se trouve: du bureau politique au comité. Dès lors, par le libre jeu de tous, militants et responsables, le parti devra fonctionner normalement et le responsable devra desormais être jugé sur sa capacité de travail, sur l'efficacité de son action pour l'intérêt général, sur son militantisme éprouvé, sur sa manière d'organiser la structure qu'il dirige et, enfin, sur la place qu'il fait aux aspirations de la base dans l'exécution quotidienne de sa tâche.

En ma qualité de secrétaire général du parti, je veillerai personnellement au fonctionnement correct de toutes les structures du parti, afin que les activités programmées, en vue de l'animation permanente, de la mobilisation, de l'éducation et de la formation des militants, soient mises en œuvre avec succès.

31

1-

n

le

u

at

n

Je n'hésiterai pas à proposer au parti une sanction, positive ou négative, chaque fois qu'il sera question d'évaluer le travail accompli.

Dans cette action générale,

la jeunesse de notre parti devra rester à l'avant-garde, en occupant tous les espaces politiques où se côtoient les forces de l'avenir et en jouant les premiers rôles dans les activités économiques et sociales comme le reboisement ou le nettoiement de nos villes.

Le mouvement des femmes, la sève qui nourrit et vivifie le corps qu'est le parti, ne sera évidemment pas en reste. Je compte sur elles, sur leur présence fidèle, sur leur combativité, pour nous aider à gagner toutes les batailles que nous avons engagées pour le progrès du Sénégal.

#### FRUITS DE LA CROISSANCE

Les travailleurs, affiliés à notre parti, ont démontré. toutes les fois qu'il en était besoin, kur sens civique et patriotique et leur détermination à agir pour la sauvegarde des intérêts de la classe ouvrière, mais aussi pour le développement de l'économie nationale. Il ne fait aucun doute que l'avenir du Sénégal se joue, en grande partie, dans les entreprises tant il s'agit d'accroître la richesse de la nation pour faire davantage bénéficier, à tous, des fruits de la croissance. La CNTS continuera, i'en suis sûr, à se battre pour la promotion du travail, de l'emploi et du re-

Mes chers camarades,

Le congrès extraordinaire du parti, des 21 et 22 janvier 1984 aura été extraordinaire à bien des égards. Par la volonté qui a animé les militants et responsables de notre parti de faire de notre formation politique un outil adapté aux réalités sénégalaises, dans un contexte politique et économique que nous avons, ensemble, analysé en profondeur.

La sincérité de notre action, le contenu pragmatique de notre programme de gouvernement, les motivations directement liées aux préoccupations fondamentales du peuple sénégalais, qui sont à l'origine de nos options, avaient conduit le congrès extraordinaire à proposer une réforme des structures du parti et des méthodes de mise en œuvre des règles que nous avons établies pour son fonctionnement

Dans cette démarche, nous avions résolument pris la décision d'imprimer un esprit réel de renouveau dans le cadre de cette réforme. L'objectif recherché était de faire du Parti socialiste, parti dominant des masses sénégalaises, le fer de lance de notre démocratie et un mo-

teur actif de sursaut national.

Vous m'aviez alors chargé, unanimement, de veiller, en ma qualité de secrétaire général, à la refonte des statuts et règlement intérieur de notre parti. Ce travail a été réalisé dès le lendemain du congrès extraordinaire et j'avais chargé une commission spéciale du bureau politique et du comité central d'insérer dans les textes précédents les éléments de renouveau que nous avions élaborés. Sur cette base, ont été actualisés et mis à jour les statuts et le règlement intérieur du parti. De même, et sur la même lancée et dans un souci cohérent d'harmonisation, le règlement intérieur du Mouvement des Femmes socialistes et le réglement intérieur du Mouvement des Jeunes du Parti ont été actualisés. Un statut particulier des structures du Parti socialiste dans la région de Dakar a été concu. en tenant compte de certaines spécificités de cette région liées à la structure administrative originale de celle-ci.

L'ensemble de ces documents ont été examinés, successivement, par le bureau politique et par le comité central qui les ont approuvés, en attendant qu'ils soient examinés au conseil national du parti.

Et les nouveaux statuts et le nouveaux règlement intérieur du parti ont été distribués aux membres du conseil national, à cet effet.

#### ORGANISMES INTEGRES

Les organismes compétents du Mouvement des Femmes, et du Mouvement des Jeunes, notamment leurs conseils nationaux, examineront, le moment venu, les textes concernant ces organismes intégrés. Le bureau politique a procédé à la vérification de leur conformité avec l'esprit des décisions prises à l'issue du congrès extraordinaire de janvier.

En réalisant ces aménagements statutaires et réglementaires, le souci qui a guidé notre parti a été de tirer les leçons de l'expérience passée, dans les succès comme dans les demisuccès de celui-ci, et notamment, dans le domaine délicat de l'exercice, par chaque structure, des prérogatives qui sont les siennes, dans des conditions données et avec des objectifs précis.

Ainsi, conformément aux décisions prises par le congrès extraordinaire, les changements introduits dans les nouveaux textes se résument en ceci:

I- Dans les statuts :

• introduction, au niveau des communautés rurales.

de la structure qu'est la Section, correspondant à l'ancienne sous-section dans les zones rurales. De ce fait, la section d'arrondissement, qui n'existe plus, disparait dans les nouveaux textes. Par contre, les sous-sections et les sections des zones urbaines conservent leur statut antérieur:

• les articles 15, 16 et 17 précisent la composition nouvelle du conseil national, du comité central et du bureau politique;

• l'article 18 porte sur la création de la commission nationale des conflits et sur les commissions communales ou départementales des conflits;

• la responsabilisation accrue de la section et de la coordination est posée dans les nouveaux statuts, la composition et les prérogatives de l'union régionale ayant été revues dans le sens d'une réduction au profit des structures décentralisées.

2- Le règlement intérieur :

 formation de l'union régionale avec désignation de son secrétaire général selon un système de rotation annuelle entre les coordinations (article 7);

• fonctionnement du comité central, de ses commissions et du groupe d'études et de recherche (article 10);

• l'article 11 détermine les règles de fonctionnement du bureau politique, l'article 12 les attributions du secrétaire général et l'article 13 celles de chaque secrétaire national du bureau politique;

• les articles 15, 16, 17 et 18 concernent la constitution et le fonctionnement de la commission de vente des cartes et les articles 26, 27 et 28 portent sur les commissions de discipline et de conflits;

• les articles 31 et 32 sont consacrés au fonctionnement de l'Ecole du parti;

 enfin, l'article 33 détermine la composition et la mission du comité syndical.

#### STATUT PARTICULIER

Le statut particulier des structures du parti dans la région de Dakar obéit au souci de rationalisation et de simplification du travail politique dans cette région, en tenant compté de l'étendue et du chiffre de population des zones couvertes.

L'Union régionale de Dakar comprendra ainsi trente (30) membres, à raison de trois (3) par coordination. Son secrétaire général sera choisi par le même système de rotation, selon la règle en vigueur pour les autres régions.

Dix (10) coordinations constitueront cette union régionale avec le découpage, en deux coordinations

chacune, de la deuxième et de la quatrième A, telles qu'elles existent actuellement.

De même, la ville de Bargny, en raison de sa spécificité, constituera une coordination, tandis que les communautés rurales de l'ancienne coordination de Bargny constitueront une autre coordination.

Toutes les autres dispositions contenues dans les nouveaux statuts du parti, autres que celles figurant dans le statut particulier de la région de Dakar, s'appliqueront également à cette région

Je suis persuadé, pour ma part, que tous les militants et responsables du Parti socialiste auront à cœur de veiller à respecter scrupuleusement les mesures que je viens d'exposer et qui résultent des décisions que nous avions adoptées, ici, à l'issue de notre congrès extraordinaire.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport introductif sans évoquer les prochaines élections municipales et rurales de novembre 1984. La décentralisation est une option salutaire et juste du Parti socialiste. Elle traduit notre volonté expresse de confier le pouvoir aux citoyens eux-mêmes. Le Sénégal a déjà beaucoup fait en la matière. Mais des progrès significatifs restent encore à accomplir pour matérialiser complètement nos ambitions.

Dès lors, vous mesurez toute l'importance qu'il convient d'accorder à ces élections municipales et rurales. C'est toute notre option qui est en jeu. Il est question de libérer économiquement le peuple en lui donnant les moyens de s'auto-gérer pour mieux s'épanouir. Ne l'oublions pas cependant, le défi est également en nous-mêmes. La décentralisation pour le développement, passe par la formation de l'homme et l'action économique doit être menée parallèlement à l'effort d'animation et d'éducation.

Nous devons donc continuer à prendre en charge la formation de nos élus locaux, condition indispensable à leur plein épanouissement dans l'environnement démocratique particulier qui nous régit tous.

En vous renouvelant une fois de plus ma confiance, je vous invite au travail opiniatre et persévérant afin que la conjonction de nos efforts produise le succès de notre politique, celle qui fera du Sénégal, en plus de sa vocation de terre de paix, une société de progrès et de grande démocratie.

Je vous remercie

Le titre et les intertitres sont de la rédaction.